



## Commission Régionale Contrôle des Mutations Délivrance Licences

### RÉUNIONS DU 12 JUILLET 2018

#### Membres présents :

Richard MONTGENIE, Christophe JAMES Romain ALLEN Richard PIGREE

#### DOSSIERS NON TRAITES

##### Oppositions à une demande de changement de club, dossier incomplet.

Vu les dossiers de demande de changement de club incomplets avec oppositions du club quitté, absence de la demande de licence

Nom des clubs qui ont fait une demande	Nom, prénom personne
A.S. RED STAR CAYENNE	MONROSE Jean
A.S.C DE L'OUEST	APAGUI Janot
A.S.C DE L'OUEST	BELFI Delarno
A.S.C DE L'OUEST	DOLLOUE Gilbert
LE RUBAN NOIR	POLONY Tejji
U.S. DE MATOURY	CHEUNG A LONG Kevin
U.S.C. DE MONTSINERY	SINORA Wilky
OLYMPIQUE DE CAYENNE	FERREIRA CORREA Denis
A.S. GOLDEN STARS	SAINT CLAIR Dimitri
OLYMPIQUE DE CAYENNE	PICARD Brandon
OLYMPIQUE DE CAYENNE	LUBIN Datson
DIALYSE TEAM	BOURDON Christophe
A.S.C DE L'OUEST	BODJIE Herman

Décide de ne pas statuer sur les dossiers incomplets, informe que si les dossiers sont complétés après le 15/07/2017 le cachet mutation hors période sera appliqué conformément aux règlements généraux de la FFF.

#### LITIGE DEMANDE CHANGEMENT DE CLUB

##### Dossier n 17899903 : Opposition du DYNAMO DE SOULA, à la demande de changement de club du 973 FUTPOSTALE en faveur de KNIGHTS Dexter Anthony arbitre, au motif de non-paiement de la cotisation.

La commission,

Vu les règlements Généraux de la FFF,

Décide de transférer le dossier à la Commission Régionale du Statut de L'Arbitrage pour suite à donner.

##### Dossier n 17901525 : Opposition du DYNAMO DE SOULA à la demande de changement de club de l'US MACOURIA en faveur de YAGO Dominique, au motif de non-paiement de la cotisation.

La commission,

Vu l'article 92 des règlements Généraux de la FFF,

Vu les articles 193 et 196 des règlements généraux de la FFF,

Vu l'opposition pour non paiement de la cotisation du dynamo de soula,

Demande au club de l'AS DYNAMO DE SOULA de faire parvenir, pour le mercredi 18/07/2018 12 heures, les statut et règlements de l'association et/ou les justificatifs motivant l'opposition de la demande de changement (*justificatif de reconnaissance de dettes signées des deux partis, appel à cotisation, etc... liste non exhaustive*)

Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.

**Dossier n 17902024 : Opposition du DYNAMO DE SOULA à la demande de changement de club de l'US MACOURIA en faveur de CARLO PINHEIRO Jefferson, au motif de non-paiement de la cotisation.**

La commission,

Vu l'article 92 des règlements Généraux de la FFF,

Vu les articles 193 et 196 des règlements généraux de la FFF,

Vu l'opposition pour non paiement de la cotisation du dynamo de soula,

**Demande au club de l'AS DYNAMO DE SOULA de faire parvenir, pour le mercredi 18/07/2018 12 heures, les statut et règlements de l'association et/ou les justificatifs motivant l'opposition de la demande de changement (*justificatif de reconnaissance de dettes signées des deux partis, appel à cotisation,etc... liste non exhaustive*)**

**Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.**

**Dossier n 17904616 : Opposition de l'A.S. GOLDEN STARS à la demande de changement de club de l'A.S. ET. MATOURY en faveur de BENTES DE SOUZA Randreson, au motif de non-paiement de la cotisation.**

La commission,

Vu l'article 92 des règlements Généraux de la FFF,

Vu les articles 193 et 196 des règlements généraux de la FFF,

Vu l'opposition pour non paiement de la cotisation de l'A.S. GOLDEN STARS,

**Demande au club de l'A.S. GOLDEN STARS de faire parvenir, pour le mercredi 18/07/2018 12 heures, les statut et règlements de l'association et/ou les justificatifs motivant l'opposition de la demande de changement (*justificatif de reconnaissance de dettes signées des deux partis, appel à cotisation,etc... liste non exhaustive*)**

**Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.**

**Dossier n 17904796 : Opposition du F. C. BIG STARS à la demande de changement de club du MONTJOLY FUTSAL CLUB MFC en faveur de BAAL Inrick, au motif d'une dette.**

La commission,

Vu l'article 92 des règlements Généraux de la FFF,

Vu les articles 193 et 196 des règlements généraux de la FFF,

Vu l'opposition pour non remboursement d'une dette du F. C. BIG STARS,

**Demande au club du F. C. BIG STARS de faire parvenir, pour le mercredi 18/07/2018 12 heures, les justificatifs motivant l'opposition de la demande de changement (*justificatif de reconnaissance de dettes signées des deux partis, appel à cotisation,etc... liste non exhaustive*)**

**Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.**

**Dossier n 17904844 : Opposition de l'A.J. ST-GEORGES à la demande de changement de club de l'US MACOURIA en faveur de PIERRE Flory, au motif de non-paiement de la cotisation.**

La commission,

Vu l'article 92 des règlements Généraux de la FFF,

Vu les articles 193 et 196 des règlements généraux de la FFF,

Vu l'opposition pour non paiement de la cotisation de l'A.J. ST-GEORGES,

**Demande au club de l'A.J. ST-GEORGES de faire parvenir, pour le mercredi 18/07/2018 12 heures, les statut et règlements de l'association et/ou les justificatifs motivant l'opposition de la demande de changement (*justificatif de reconnaissance de dettes signées des deux partis, appel à cotisation,etc... liste non exhaustive*)**

**Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.**

**Dossier n 17904409 : Opposition de l'A.S.L. LE SPORT GUYANAIS à la demande de changement de club de l' A.S. ET. MATOURY en faveur de RIBEIRO CUSTODIO Rafael, au motif de non-paiement de la cotisation.**

La commission,

Vu l'article 92 des règlements Généraux de la FFF,

Vu les articles 193 et 196 des règlements généraux de la FFF,

Vu l'opposition pour non paiement de la cotisation de l'A.S.L. LE SPORT GUYANAIS,

**Demande au club de l'A.S.L. LE SPORT GUYANAIS de faire parvenir, pour le mercredi 18/07/2018 12 heures, les statut et règlements de l'association et/ou les justificatifs motivant l'opposition de la demande de changement (*justificatif de reconnaissance de dettes signées des deux partis, appel à cotisation,etc... liste non exhaustive*)**

**Faute de réponse dans les délais impartis, la Commission statuera.**

## DEMANDE DE CHANGEMENT DE CLUB

La commission,

Jugeant en première instance,

Vu l'article 92 des règlements Généraux de la FFF,

Vu les articles 193 et 196 des règlements généraux de la FFF,

Vu l'absence d'opposition,

Décide d'accepter la demande et de délivrer la licence avec apposition de cachet de mutation comme indiqué ci après ;

Club Nom Prénom	Cachet (libellé)	Club quitté
<b>973 FUTPOSTALE</b>		
CARBASA Jordan	MUTATION	590332 LE RUBAN NOIR
CLOTHILDE Mario	MUTATION	554507 A.S.C. C.C.I. DE GUYANE
JEAN CHRISTOPHE Roderick	MUTATION	554509 DIALYSE TEAM
RODNEY Fabrice	MUTATION	554509 DIALYSE TEAM
<b>A.S.C. LATE ROUJ'</b>		
PAULA CUNHA Roberto	MUTATION	563815 MONTJOLY FUTSAL CLUB MFC
<b>A.S.C. SOCCERTIME</b>		
AZOR Enzo	DISP. MUTATION ART. 117 § A	529025 A.S.C. REMIRE
ENESA Andrys	MUTATION	525125 U.S. DE MATOURY
ES SADDIKY Ridwane	DISP. MUTATION ART. 117 § A	525125 U.S. DE MATOURY
FERNAND Rhandy	DISP. MUTATION ART. 117 § A	529025 A.S.C. REMIRE
FERNAND Rhodayann	DISP. MUTATION ART. 117 § A	529025 A.S.C. REMIRE
GUEVARA LOPEZ Steeven	DISP. MUTATION ART. 117 § A	519989 C.S.C. DE CAYENNE
LABARTHE Leandre	MUTATION	519985 U.S.L. MONTJOLY
PHANG Johny	DISP. MUTATION ART. 117 § A	525125 U.S. DE MATOURY
PREPONT Ethan	DISP. MUTATION ART. 117 § A	519992 A.S.L. LE SPORT GUYANAIS
PREPONT Thais	DISP. MUTATION ART. 117 § A	519992 A.S.L. LE SPORT GUYANAIS
ROMNEY Ahman	DISP. MUTATION ART. 117 § B - PRATIQUE UNIQUEMENT DANS CATEGORIE AGE	519990 A.S. RED STAR CAYENNE
<b>A.S.C. J.O.B</b>		
DE ALMEIDA DOS SANTO Vinicius	MUTATION	550437 SAINT MARTIN D'HERES F. C.
DOS SANTOS LACERDA Bruno	MUTATION	550437 SAINT MARTIN D'HERES F. C.
<b>C.S.C. DE CAYENNE</b>		
AMATREDJO Lionel	MUTATION	553857 KOUROU F.C.
<b>ECOLE DES JEUNES DE BALATE</b>		
HAABO Olia	MUTATION	580565 A.S.C DE L'OUEST
KOEDJOE Orgio	MUTATION	552777 A. J. S. MARONI
<b>KOUROU F.C.</b>		
MARCELLUS Fabrice	MUTATION	534271 S.C. KOUROUCIEN
NALIE Nicklas	MUTATION	521062 LE GELDAR DE KOUROU
<b>S.C. KOUROUCIEN</b>		
BOUTOU Romaric	MUTATION	590207 U.S.C. DE MONTSINERY
HOSPICE Julian	MUTATION	521062 LE GELDAR DE KOUROU

Club Nom Prénom	Cachet (libellé)	Club quitté
<b>U.S. MACOURIA</b>		
<b>KOESE Laurent</b>	MUTATION	590207 U.S.C. DE MONTSINERY
<b>MARTHINO Wilson</b>	MUTATION	590207 U.S.C. DE MONTSINERY

Ces décisions sont susceptibles d'appel, devant la commission régionale d'appel, dans les conditions de forme et de délai prévus aux Règlements Généraux Sportifs de la Ligue de Football de Guyane.

**Fin de la séance à 17:30.**

**Secrétaire de Séance**

**R PIGREE**

**Le Président**

**R MONTGENIE**